

Siège du parc

Il paraissait important que le siège social soit situé au Plan d'Aups au nom de son caractère emblématique. Sur proposition de l'Office

National des Forêts, le **syndicat mixte a donc décidé de s'installer à la maison forestière des Béguines**, dans les locaux de l'ONF au Plan

d'Aups. En attendant que les travaux puissent se finaliser, sans doute au printemps 2013, le syndicat mixte est hébergé en **Mairie de La Roquebrussanne**.

Constitution du Conseil de Développement du Parc

Le syndicat mixte a également décidé, conformément à ses statuts et aux autres PNR, de soutenir la constitution du conseil de développement du parc qui aura pour mission d'assurer la participation et le

dialogue territorial, dans une logique d'écoute et de proximité avec les habitants du PNR. En tant qu'instance de concertation, le conseil de développement rassemblera des citoyennes et citoyens, des

acteurs locaux des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs, qui s'associent à l'élaboration des grands choix concernant le développement durable du territoire du PNR.

Participation au congrès des PNR de France



Le Syndicat mixte de préfiguration du PNR de la Sainte Baume a officiellement pu participer au congrès des Parcs

Naturels Régionaux de France <http://2012.congres-des-parcs.fr/> qui s'est tenu cette année dans le PNR du Verdon des 10 au 12 octobre 2012. Ce congrès a été l'occasion de rencontrer de nombreux autres PNR, de bénéficier de leurs expériences et de tisser des liens. Marie Bouchez en sa qualité de conseillère régionale déléguée au PNR a pris une

part active au débat. Nous avons constaté que les exigences nationales en matière de création de nouveaux parcs ou de renouvellement de chartes de parcs existants étaient très hautes d'où la nécessité de travailler sur une charte ambitieuse basée sur l'excellence et l'exemplarité.

Le congrès fut également l'occasion d'écouter les discours des ministres, notamment celui de Madame Delphine BATHO, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, qui a fait référence au projet de PNR de la Sainte Baume.

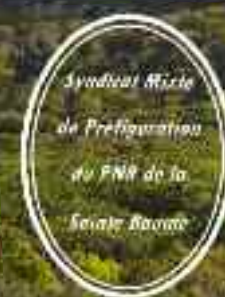
Extrait du discours de la Ministre Delphine BATHO :

« Une douzaine de projets de création de Parc sont en cours. J'espère que les procédures pourront aboutir rapidement pour plusieurs d'entre eux, je pense à la Sainte-Baume, dans cette région PACA qui compte déjà 6 PNR et 3 projets nouveaux ».



Maintenant, à nous tous de travailler et d'élaborer une charte ambitieuse pouvant nous permettre d'obtenir le label PNR dans les meilleurs délais... D'ores et déjà je vous donne rendez-vous prochainement pour qu'ensemble nous suivions l'évolution de notre Parc.

Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR de la Sainte Baume
Mairie, 31- avenue G. Clemenceau 83136 LA ROQUEBRUSSANNE
04.94.37.00.99 www.pnr-saintebaume.fr



Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume

Lettre d'information

décembre 2012 - janvier 2013



Une autre vie s'invente ici...



C'est par cette formule caractéristique des PNR (Parcs Naturels Régionaux) que j'ai souhaité m'adresser à vous dans cette première lettre d'information.

Créer un syndicat mixte de préfiguration autour de la Sainte Baume, nous l'avons voulu, initié et appréhendé collectivement. Il ne représente toutefois qu'une étape dans l'ambition qui nous unit pour ce massif.

Cette ambition, c'est le PNR (Parc Naturel Régional). Souvent évoqué, parfois esquissé dans le passé mais sans

jamais vraiment de suivi, l'année 2012 aura été celle de son véritable lancement. C'est donc avec enthousiasme que nous abordons les prochaines échéances d'élaboration avec une détermination sans faille pour qu'enfin un véritable PNR de la Sainte Baume prenne toute sa place dans notre quotidien.

La protection et la valorisation de notre patrimoine mais aussi le développement et l'aménagement du territoire doivent être désormais au centre de nos préoccupations.

La Sainte Baume mérite d'être un lieu de référence destiné à protéger la biodiversité, tout en respectant les femmes et les hommes qui vivent sur cet espace.

Cette prise de conscience est le fruit d'une qualité de vie que beaucoup de régions souhaitent avoir. Elle doit en effet offrir à chacun d'entre nous les perspectives d'une vie culturelle animée, fondée sur cette identité collective et ce patrimoine qui nous rendent fiers d'appartenir à ce terroir.

Je vous laisse désormais découvrir tout au long de cette lettre, l'aboutissement d'un travail permanent voué à construire un projet de territoire qui se veut ambitieux, exemplaire et partagé.

L'année 2013 sera celle de la concertation et de la réalisation du diagnostic afin de fixer des grandes orientations stratégiques pour notre future charte. Et selon la tradition rituelle inhérente à cette période, je vous souhaite très sincèrement, une bonne année 2013.

Michel Gros
Président du Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR de la Sainte Baume
Maire de La Roquebrussanne



A quoi servent les Parcs Naturels Régionaux ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités fragiles. Ils s'organisent autour d'un projet concerté de développement durable (la charte), fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel et s'inscrivent dans le Développement Durable en mettant en œuvre des actions en lien avec 5 missions définies par décret.

- la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- l'aménagement du territoire, en contribuant à la définition et

l'orientation des projets d'aménagement ;

- le développement économique et social, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur le territoire ;
- l'accueil, l'éducation et l'information du public. Les Parcs favorisent le contact avec la nature, sensibilisent les habitants aux problèmes environnementaux ;
- l'expérimentation et la recherche. Les Parcs contribuent à des programmes de recherche et ont pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions.

Qu'est-ce que le syndicat mixte de préfiguration ?

Le syndicat mixte a pour mission de **préfigurer le PNR** de la Sainte Baume en élaborant la charte du parc, qui déterminera, pour une période 12 ans, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire du Parc, ainsi que les mesures permettant la

mise en œuvre de ses objectifs. Il est composé des communes, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département des Bouches-du-Rhône, du Département du Var, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI).

Visite des instances nationales pour l'avis d'Opportunité :



Le syndicat mixte a reçu la visite de **deux délégations nationales**, d'une part la Fédération des PNR de France (FPNRF) les 15 et 16 octobre et d'autre part le Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) accompagné des services de l'Etat (Ministère de l'Ecologie et DREAL) les 30 et 31 octobre.

Ces visites ont pour but de se prononcer sur l'avis d'opportunité de création du PNR de la Sainte Baume. Ce type de procédure est désormais obligatoire.

Les visites se sont déroulées en présence d'élus, de collectivités locales, d'associations, et bien sûr du Conseil Régional et des Conseils Généraux du Var et des Bouches du Rhône. Quelques réserves ont été émises sur le périmètre du futur PNR mais les rapporteurs de la FPNRF et du CNPN sont repartis convaincus de l'opportunité de créer le PNR de la Sainte Baume, opportunité et nécessité qui a été rappelée le 21 novembre à Paris lors de l'audition officielle du CNPN. Cette audition s'est également bien passée. Les décisions du Bureau de la FPNRF et du CNPN seront rendues sous peu.

Pour finir, fin 2012, début 2013, le Préfet de Région prendra l'avis d'opportunité nous permettant d'engager la procédure de rédaction de la charte du parc.

Lancement de l'étude de diagnostic territorial

Un appel d'offre a été lancé cet été afin d'accompagner le syndicat mixte dans la réalisation d'un diagnostic territorial à l'échelle du périmètre d'étude des 28 communes.

Ce diagnostic s'appuiera sur les études existantes et sera un diagnostic partagé avec les socioprofessionnels, associations, habitants, élus...



Constitution de l'équipe

Le syndicat mixte a décidé de confier le recrutement au Centre de Gestion du Var et à une commission de recrutement constituée de 5 membres du comité syndical. Cinq candidats ont été audités début septembre pour le poste

de directeur. C'est Alexandre NOËL qui a été retenu et qui a pris ses fonctions début novembre. Toujours aux côtés du centre de gestion, la commission s'est réunie à nouveau pour les trois autres postes, à savoir le chargé de mission patrimoine

naturel / environnement, le chargé de mission aménagement développement et le secrétaire / gestionnaire administratif et financier. Les membres de l'équipe ont été choisis et prendront leurs fonctions début janvier 2013.

“Faîtes” le PNR de la Sainte Baume



Cette manifestation ayant eu lieu deux années consécutives à La

Roquebrussanne, l'édition 2012 a été organisée à Tourves le samedi 6 octobre. Une forte mobilisation des acteurs du territoire (élus, associations, habitants...) en faveur de la création du PNR de la Sainte Baume a été constatée.

Un grand merci aux associations coorganisatrices (Découverte SainteBaume, LPO PACA et Objectif PNR), à toutes les associations et acteurs présents ainsi qu'aux intervenants pour la qualité de leurs conférences.